

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **44 (1899)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Poids de la bouche à feu	276 kg.
» de la voiture-pièce	1720 kg.
Nombre de coups tirés à la minute	16
Nombre de cartouches portées par l'avant-train	36

Nous nous bornerons à rappeler, comme terme de comparaison, que le matériel à remplacer par l'artillerie à tir rapide pouvait tirer quatre coups à la minute: il pourrait aller jusqu'à six coups, si on lui appliquait le principe de la cartouche métallique.

(*Progrès militaire.*)

BIBLIOGRAPHIE

Des méthodes d'instruction du tir en France, par le capitaine Richard, du 20^e bataillon de chasseurs à pied. Paris 1899. Librairie de L. Baudoin. 1 vol. in-8^o, 103 pages.

Cette étude, que nous avons lue avec beaucoup d'intérêt, est surtout un historique des armes à feu portatives et un résumé des différents règlements et prescriptions concernant le tir en France.

Comme point de départ de son travail, l'auteur a pris le commencement du XVIII^e siècle. C'est après la bataille d'Hochstett, en 1703 (contre l'Electeur de Brandebourg) qu'une ordonnance de Louis XIV supprimait les piquiers, et donnait à toute l'infanterie française le fusil à baïonnette, arme de jet et de choc à la fois. Le premier modèle de fusil, dont la fabrication fut réglementée, ne fût cependant régulièrement établi qu'en 1717.

Pour la clarté de l'étude, celle-ci est divisée en cinq périodes, correspondant aux grandes étapes parcourues par l'armement de l'infanterie en France. Dans chacune de ces périodes, l'auteur étudie successivement : 1^o L'historique de l'armement ; 2^o Les modifications apportées à la tactique et aux règlements de manœuvres ; 3^o Les méthodes d'instruction du tir.

Ces cinq périodes sont :

1^o *Armes lisses* se chargeant par la bouche, et de gros calibre : 17 à 19 mm., jusqu'aux guerres de la Révolution ;

2^o *Armes lisses* se chargeant par la bouche, et de gros calibre : 17 à 19 mm., jusqu'en 1842.

3^o *Armes rayées* se chargeant par la bouche, et de gros calibre : 17 à 19 mm., de 1842 à 1860 ;

4^o *Armes rayées* se chargeant par la culasse, et de calibre moyen : 11 mm., de 1866 à 1886 ;

5^o *Armes rayées à répétition* et de petit calibre, depuis 1886.

Sont surtout intéressants les chapitres qui traitent de l'instruction du tir dont l'auteur démontre l'importance.

A l'époque du mousquet, l'instruction du tir se bornait à apprendre à charger et à faire partir le coup; elle est devenue une des bases fondamentales de l'instruction du soldat en vue de la guerre, depuis que nous possédons des armes précises à tir rapide, dont la portée dépassera peut-être un jour les limites mêmes de l'acuité visuelle du tireur. Depuis l'adoption de la répétition, on a enfin reconnu l'importance qu'il faut accorder à l'instruction du tir : elle doit devenir pour nos fantassins un exercice quotidien, et pour nos officiers un souci de tous les instants. Il y a trente ans, on semblait moins pénétré de cette nécessité, on la pressentait, on la désirait même, mais son importance ne s'était pas imposée avec autant de force que de nos jours. Dans son remarquable cours de tir, publié en 1864, l'amiral de Cuverville, alors lieutenant de vaisseau, écrivait les lignes suivantes :

« Les dernières batailles ont prouvé que l'arme à feu moderne n'atteint réellement bien, de loin, qu'entre les mains de bons tireurs ; il existe aujourd'hui une différence infiniment plus grande que par le passé entre les services de guerre que l'on peut attendre d'un tireur exercé ou d'un tireur sans expérience, d'un homme calme et de sang-froid ou d'un homme sans nerf ni courage, en un mot, d'un bon ou d'un mauvais soldat; aussi, s'exposerait-on à des mécomptes, si, dès à présent, on prétendait prononcer sur la valeur pratique d'un instrument nouveau qui n'a pas encore subi l'épreuve d'une application générale à de grandes armées, faite en parfaite connaissance de cause avec des hommes suffisamment exercés.

» Tout en reconnaissant que depuis dix ans il y a eu dans l'armée française une amélioration énorme au point de vue du tir, nous croyons qu'il reste encore beaucoup à faire et qu'on peut arriver à des résultats moyens infiniment supérieurs.

» Nous croyons qu'en raison du progrès de l'arme à feu, le succès à la guerre dépendra, plus que jamais, beaucoup plus de la qualité de la troupe et de la supériorité intellectuelle de ses chefs, que de la force brute des masses. En exprimant cette opinion, nous ne voulons point enlever à la baïonnette l'importance qu'elle s'est acquise dans les dernières campagnes, nous reconnaissons qu'un fantassin ordinaire manque le plus souvent, même de près, un adversaire qui fond sur lui à la baïonnette ; en un mot, nous savons qu'un tir juste est chose rare, et qu'ainsi le hasard n'a pas perdu ses droits, mais nous pensons qu'une instruction solide, donnée aux hommes, peut singulièrement les amoindrir. »

Ce que pensait l'amiral de Cuverville en 1864 est devenu, en 1899, une vérité évidente. *Il y aura plus de progrès à réaliser dans une solide instruc-*

tion du tireur que dans un perfectionnement nouveau à apporter à la précision ou à la vitesse de l'arme.

En outre, un nouveau facteur, et des plus importants, est à considérer dans l'efficacité qu'on doit s'efforcer d'obtenir dans le tir de guerre : la longue portée des armes a accru considérablement la nécessité d'apprécier sainement les distances. Cette partie de l'instruction du tir incombe surtout aux officiers et doit les intéresser au plus haut degré ; elle doit être pour eux d'une pratique quotidienne sous peine de voir annihiler un jour, par leur propre faute, les résultats d'une solide instruction individuelle acquise par leurs hommes.

Dans sa conclusion, l'auteur termine par les mots suivants, qui indiquent bien l'esprit qui domine le travail ; nous pouvons les adopter en partie aussi pour nous .

« L'instruction du tir est devenue d'une importance capitale, c'est la sauvegarde de notre infanterie dans les guerres prochaines où il ne faut pas que nous nous livrions encore à « un tir sauvage » (sans conduite).

» Un modeste capitaine d'infanterie ose exprimer le désir que, à l'avenir, on consacre moins de temps à l'enseignement de la boxe et du bâton, qu'on simplifie l'école de bataillon à rangs serrés dont une séance par mois, au plus, suffirait largement pour apprendre aux bataillons et régiments les quelques mouvements et formations de parades et de revues qui sont en usage. En un mot, que l'on consacre plus de temps à l'instruction du tir et au dressage de la troupe et des gradés aux tirs de guerre.

» Une infanterie souple, entraînée, obéissant au doigt et à l'œil à ses chefs, connaissant ses devoirs en campagne, parfaitement instruite sur la pratique du tir de champ de bataille, sera la première du monde.

» Pour que la nôtre soit celle-là, n'hésitons pas à sacrifier tous les vieux restes surannés de nos anciens règlements, pour ne plus demander à notre infanterie que trois qualités maîtresses : la marche, la manœuvre en vue du combat et le tir de guerre ! »

Nous recommandons à nos camarades la lecture de ce travail réfléchi il les renseignera parfaitement sur les prétentions de l'instruction du tir dans l'armée française et leur offrira en même temps un historique restreint de l'armement de l'infanterie suisse jusqu'en 1860, qui, jusqu'à cette époque, suivait l'exemple de la France. S.

L'an 1800 en Suisse au point de vue militaire, par le major Boillot, instructeur d'infanterie. Une broch. in-8°. Davos 1899. E. Richter, éditeur.

Cette brochure fait suite aux *Essais d'une levée d'une force nationale en Suisse en 1799*, du même auteur. Elle fournit la publication de documents militaires émanant du Directoire helvétique et des corps législatifs en 1800. C'est

une collection utile à posséder par ceux qui s'intéressent aux recherches historiques, et cherchent à s'éclairer sur cette triste et cependant intéressante période de la république helvétique.

Un seul petit reproche. L'auteur s'y défend de la nécessité d'agrémenter la publication de simples documents, de phrases et d'un style à effet, pour en rehausser l'action. Il a raison. Mais sans rechercher des phrases à effet, il y aurait lieu d'éviter certaines tournures que la logique grammaticale interdit aussi bien que les exigences de l'euphonie.

Einteilung der Schweizerischen Armee nebst Verzeichnis des Instruktionen personals, Tableau der Militären-Schuler pro 1899 und dienstlichen Notiz formularien. Anhang zum Taschen-Kalender für Schweizer Wehrmänner. 1 livret format de poche. Frauenfeld 1899, J. Huber, éditeur.

Très pratique, ce petit livret. Il ne prend pour ainsi dire pas de place, peut être sans difficulté glissé dans un portefeuille de poche et contient tous les renseignements généraux auxquels on est obligé de temps à autre de recourir : l'ordre de bataille de l'armée au complet, le tableau, par armes, des écoles et services militaires de l'année, l'état nominatif et la répartition du personnel d'instruction. En outre, à la fin, quelques pages sont ménagées et réglées, conformément aux formulaires officiels, pour recevoir un état nominatif d'unité et les rapports journaliers. Cette petite publication est de nature à rendre de bons services.

La guerre hispano-américaine de 1898, par le capitaine Ch. Bride. Paris, 1899, 1 vol. in-8° avec de nombreux croquis dans le texte. R. Chapelot et Cie, éditeurs.

La guerre hispano-américaine de 1898, que publie l'éditeur militaire Chapelot, nous donne l'historique des graves changements survenus aux Antilles et en Extrême-Orient. L'auteur de l'ouvrage, le capitaine Bride, s'est efforcé de présenter avec exactitude et impartialité la série assez décousue des événements qui viennent de se dérouler à Cuba et aux Philippines.

Après avoir exposé l'état de ces colonies espagnoles avant le conflit, la série des insurrections cubaines et la suite des faits antérieurs à la rupture, il a, pour aborder l'étude des opérations même, réuni les documents officieux et officiels publiés par les belligérants, comparé entre eux des rapports et des informations souvent discordants, quelquefois contradictoires et en a composé un récit intéressant.